MANDAT DE CAPITAL-INVESTISSEMENT MONDIAL COTÉ EN BOURSE COUNSEL

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 septembre 2026

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire gratuitement en composant le 1-877-216-4979, en écrivant à l'adresse 255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1, ou en visitant notre site Web à www.counselportfolios.ca/fr-ca ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au plus récent prospectus simplifié et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujetti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Gestion de placements Canada Vie limitée à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Les Portefeuilles Counsel sont une famille de fonds gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée.
Les marques affichées dans ce rapport sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et sont utilisées sous licence ou avec permission.

MANDAT DE CAPITAL-INVESTISSEMENT MONDIAL COTÉ EN BOURSE COUNSEL

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 10 novembre 2026

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Mandat de capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel (le « Fonds ») au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2026 (la « période »). Si le Fonds a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « GPCV » et « le gestionnaire » désignent Gestion de placements Canada Vie limitée, qui est une filiale indirecte à part entière de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Le gestionnaire a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une société affiliée au gestionnaire et à Canada Vie, pour les services d'administration. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'émetteurs de capital-investissement mondiaux cotés en bourse.

Risque

Les risques associés au Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Le Fonds convient aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme qui cherchent à intégrer une exposition à des émetteurs de capital-investissement mondiaux cotés en bourse à leur portefeuille, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés boursiers et qui ont une tolérance au risque de moyenne à élevée.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Le rendement des placements n'est pas présenté, car le Fonds n'a pas émis de titres pendant la période de six mois complète.

Actif net

Depuis sa création, le 16 avril 2026, jusqu'au 30 septembre 2026, le Fonds a enregistré une perte nette de 0,4 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et une augmentation de 14,7 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de titres (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Événements récents

Le sous-conseiller, Keyridge Asset Management Limited, applique une analyse quantitative à l'indice S&P des émetteurs en capital-investissement cotés en bourse pour choisir les sociétés qui, selon elle, recèlent le meilleur potentiel d'appréciation. Les facteurs comprennent la valeur, la qualité, le momentum (y compris les récentes révisions des prix et des bénéfices) et la confiance (y compris les tendances du marché et les notes des analystes). De ce fait, le sous-conseiller ne génère pas d'attentes du marché ni ne prend de décision de placement en fonction de prévisions macroéconomiques. L'indice S&P des émetteurs en capital-investissement cotés en bourse a été rééquilibré en septembre, tout comme le Fonds.

Transactions entre parties liées

Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration au gestionnaire aux taux annuels spécifiés à la rubrique *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits en détail dans le plus récent prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, le gestionnaire paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

Autres transactions entre parties liées

Au 30 septembre 2026, le Fonds investissait 0,3 million de dollars américains (2,4 % de la valeur liquidative du Fonds) dans Sagard Private Equity Strategies Feeder LP, un fonds privé géré par Sagard Holdings Inc., une société affiliée au gestionnaire. Le gestionnaire a effectué ce placement en se fondant sur une approbation du comité d'examen indépendant des Fonds Counsel au cours de la période. Le comité d'examen indépendant a formulé son approbation en s'appuyant sur le fait que cette transaction entre parties liées : i) est libre de toute influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et ne tient compte d'aucune considération relative à une entité liée au gestionnaire; ii) représente l'appréciation commerciale du gestionnaire, sans tenir compte de considérations autres que les intérêts supérieurs du Fonds; iii) respecte les politiques du gestionnaire; et iv) mène à un résultat juste et équitable pour le Fonds.

Le Fonds a conclu un engagement d'investissement total de 0,4 million de dollars dans Northleaf Global Private Equity CAD LP, un fonds privé géré par Northleaf Capital Partners, une société affiliée au gestionnaire. Dans le cadre de cet engagement, le gestionnaire s'est fondé sur une approbation du comité d'examen indépendant des Fonds Counsel donnée au cours de la période. Le comité d'examen indépendant a formulé son approbation en s'appuyant sur le fait que cette transaction entre parties liées : i) est libre de toute influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et ne tient compte d'aucune considération relative à une entité liée au gestionnaire; ii) représente l'appréciation commerciale du gestionnaire, sans tenir compte de considérations autres que les intérêts supérieurs du Fonds; iii) respecte les politiques du gestionnaire; et iv) mène à un résultat juste et équitable pour le Fonds. Au 30 septembre 2026, le Fonds n'avait pas encore effectué d'investissement.

D'autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire (les « Fonds dominants ») et/ou fonds distincts établis par Canada Vie investissent dans les titres des séries O et S offerts par le Fonds, en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Les titres de la série Patrimoine privé sont émis en vertu d'une dispense de prospectus en faveur des investisseurs des programmes de comptes discrétionnaires gérés offerts par IPC Valeurs mobilières, une société affiliée au gestionnaire. Ces placements peuvent exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans son plus récent prospectus simplifié. Le gestionnaire gère ce risque grâce à des processus comme la demande de préavis pour les rachats massifs afin de réduire la possibilité d'effets défavorables sur le Fonds ou sur ses investisseurs. Au 30 septembre 2026, les Fonds dominants détenaient moins de 0,1 % de la valeur liquidative du Fonds, les fonds distincts 25,8 % de la valeur liquidative du Fonds et les investisseurs de la série Patrimoine privé détenaient moins de 0,1 % de la valeur liquidative du Fonds. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction de la valeur liquidative par titre chaque jour de transaction.

Au 30 septembre 2026, Canada Vie détenait une participation de 0,2 million de dollars dans le Fonds, soit 1,1 % de la valeur liquidative de celui-ci.

Rendement passé

Le rendement passé n'est pas présenté, car le Fonds n'a pas émis de titres pendant la période de six mois complète.

MANDAT DE CAPITAL-INVESTISSEMENT MONDIAL COTÉ EN BOURSE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2026

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2026

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	95,0
Fonds privés	3,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,5

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	45,0
Royaume-Uni	16,6
Canada	15,4
Suède	7,3
Suisse	4,3
France	3,1
Japon	1,9
Géorgie	1,5
Belgique	1,4
Guernesey	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,5
Brésil	0,5
Allemagne	0,4

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Gestion et garde d'actifs	82,5
Services financiers diversifiés	6,9
Fonds privés	3,5
Placements multisectoriels	3,1
Technologie	1,5
Infrastructures	1,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,5

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur/Fonds sous-jacent	
3i Group PLC	7,3
Apollo Global Management Inc.	6,9
The Blackstone Group Inc.	6,5
Ares Capital Corp.	4,6
EQT AB	4,3
Partners Group Holding AG	4,2
Brookfield Asset Management Inc.	4,1
Brookfield Corp.	4,1
KKR & Co. LP	3,8
Intermediate Capital Group PLC	3,7
Onex Corp.	3,1
Sagard Private Equity Strategies Feeder LP[1)]	2,4
Main Street Capital Corp.	2,3
TPG Inc.	2,2
Blue Owl Capital Corp.	2,0
Blackstone Secured Lending Fund	1,9
Alaris Equity Partners Income Trust	1,7
Blue Owl Technology Finance Corp.	1,6
Georgia Capital PLC	1,5
HgCapital Trust PLC	1,5
Hamilton Lane Inc.	1,5
Wendel	1,5
Gimv NV	1,4
JAFCO Co. Ltd.	1,3
Hercules Capital Inc.	1,3
Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	**76,7**

1) L'émetteur de ce titre est lié au gestionnaire.

Le Fonds ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Pour le prospectus et d'autres renseignements concernant le ou les Fonds sous-jacents du portefeuille, veuillez consulter l'adresse suivante : www.sedarplus.ca.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2026 en raison des opérations de portefeuille continues du Fonds. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du Fonds, où elles sont disponibles dans les 90 jours. Les mises à jour trimestrielles peuvent être consultées à l'adresse www.counselportfolios.ca/fr-ca.

MANDAT DE CAPITAL-INVESTISSEMENT MONDIAL COTÉ EN BOURSE COUNSEL

Faits saillants financiers

Les faits saillants financiers ne sont pas présentés, car le Fonds n'a pas atteint la fin de son premier exercice.

Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé en partie les frais de gestion du Fonds pour payer Keyridge Asset Management Limited, le sous-conseiller du Fonds et une société affiliée au gestionnaire, pour les services-conseils en placements, y compris la gestion du portefeuille de placement, l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement, et la prestation d'autres services.

Le gestionnaire est responsable de payer, à même les frais de gestion, certains frais administratifs ainsi que toutes les commissions de suivi et toute autre rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») à IPC Valeurs mobilières, à IPC Gestion du patrimoine et à Services d'investissement Quadrus ltée (collectivement, les « placeurs principaux » et individuellement un « placeur principal ») ainsi qu'aux courtiers autorisés dont les clients investissent dans le Fonds. Les placeurs principaux et IG Gestion de patrimoine Inc. (un courtier autorisé affilié au gestionnaire) peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution du gestionnaire au même titre que les courtiers autorisés non reliés. Le 1er octobre 2026, IPC Gestion du patrimoine et Services d'investissement Quadrus ltée ont fusionné sous le nom IPC Gestion de patrimoine inc.

Au cours de la période, le gestionnaire a utilisé environ 38 % du total des frais de gestion reçus de tous les Fonds Counsel pour financer les versements liés à la distribution remis aux placeurs principaux et aux courtiers autorisés. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient en moyenne 16 % des frais de gestion payés par les séries applicables du Fonds au cours de la période. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série. Le pourcentage plus faible des versements liés à la distribution est principalement attribuable à la proportion plus élevée d'investisseurs particuliers dans les séries qui ne comportent pas de commissions de suivi par rapport à d'autres Fonds Counsel.

MANDAT DE CAPITAL-INVESTISSEMENT MONDIAL COTÉ EN BOURSE COUNSEL

Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal ($)	Frais de gestion[6] (%)	Frais d'administration[6] (%)
Série A[1]	16 avril 2026	500	1,85	0,25
Série F[2]	16 avril 2026	500	0,85	0,15
Série I[2, 3]	16 avril 2026	500	–	0,15
Série O[4]	16 avril 2026	–	–	–
Série Patrimoine privé[5]	16 avril 2026	–	–	0,15
Série S[7]	16 avril 2026	–	–	0,03

1) Les titres de la série A sont les seuls qui sont assujettis à des frais d'acquisition. Les titres peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale.

2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par le gestionnaire dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.

3) Les frais de gestion attribuables à cette série correspondent à ceux de la série F, mais sont payables par l'investisseur directement au gestionnaire plutôt que par le Fonds, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.

4) Il n'y a pas de frais de gestion ou de frais d'administration pour cette série, parce que les titres de cette série sont conçus pour faciliter les placements dans des fonds de fonds, où la duplication des frais de gestion est interdite.

5) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.

6) Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Les investisseurs particuliers peuvent être admissibles à une remise sur les frais de gestion sous réserve de certaines exigences, comme le décrit le prospectus simplifié du Fonds.

7) Cette série est offerte à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie pour ses fonds distincts, mais peut être vendue à d'autres investisseurs comme le déterminera le gestionnaire.